

CIMR

# La rigueur de la Caisse rassure

La réforme du régime des retraites tarde ou est encore perdue dans les méandres de l'administration. Le dialogue n'est pas encore officiellement entamé et les choses se compliquent avec ce retard... Pas pour la CIMR.

**E**n ce qui concerne le régime des retraites, la situation s'aggrave de plus en plus et, avec chaque jour de retard, elle peut devenir insoutenable. Mais ceci ne semble pas être le cas pour la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR). Du moins si l'on s'en tient à ses résultats de l'exercice 2015, récemment présentés à Casablanca par son Directeur général, Khalid Cheddadi. En effet, selon Cheddadi, la Caisse a enregistré, au 31 décembre 2015, un excédent d'exploitation totalisant 4.043,43 MDH. De ce fait, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Cette réserve est ainsi passée de 35.961 MDH à 40.004 MDH, soit une progression de 11,2%.

L'année 2015 a connu l'adhésion de 706 nouvelles entreprises au profit de 6.106 affiliés, a-t-il poursuivi, soulignant que le nombre de salariés affiliés à la CIMR a avancé de 2,6% environ, atteignant un effectif global de 595.091, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 320.315 et ayants-droit (274.776 personnes).

Concernant le nombre d'actifs cotisants, il a connu une hausse de 1,5% par rapport à 2014, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

Notant qu'en 2015, 158.863 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite de la part de la CIMR, Cheddadi a ajouté qu'à fin 2015, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 2.075,80 MDH, contre 1.986,49 MDH en 2014, enregistrant

ainsi une hausse de 89,40 MDH.

## Conforme aux projections

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2015, à 44.729 MDH en valeur de marché. La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2015 s'est améliorée par rapport à 2014. A l'instar des années précédentes, marquées par la mise en œuvre d'une multitude de projets qui s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la qualité des services de la Caisse au profit de ses clients, l'année 2015 a été une année dynamique pour la CIMR. Ainsi, pour être en phase avec sa stratégie de dématérialisation de ses services, la Caisse a entamé une nouvelle étape dans sa conquête du digital qui s'est traduite par sa présence dans les différents réseaux sociaux, afin de s'approcher davantage de ses clients et partenaires et de pouvoir s'ouvrir sur de nouveaux publics, notamment les jeunes actifs, a ajouté Cheddadi. De même, dans le cadre de sa politique de modernisation et de dynamisation de ses canaux de communication, la CIMR a lancé une nouvelle version de son site internet [www.cimr.ma](http://www.cimr.ma) à l'ergonomie plus intuitive et au design résolument moderne, disposant d'une architecture technique entièrement nouvelle et à la pointe des dernières technologies.

Par ailleurs, afin d'être en mesure de continuer ses activités critiques tout en assurant un niveau maîtrisé et acceptable de production et de qualité des services dans le cas d'un incident majeur causant une longue période d'interruption d'activité, la CIMR a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) permettant d'élaborer un ensem-



ble de processus visant à assurer une disponibilité maximale des ressources vitales de la Caisse et garantir ainsi une continuité de service pour sa clientèle.

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. Elle est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée générale des adhérents.

En 2015, la CIMR comptait 6.388 entreprises adhérentes, 595.091 affiliés actifs, cotisants et ayants-droit et 158.863 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 6,77 MMDH et le total des pensions servies était de 3,61 MMDH ■

H. Dades